

MEDIRECT COMPTE EPARGNE ME6

Type de compte	Un compte épargne non-réglementé en euro avec un taux d'intérêt attrayant et un préavis de retrait de 6 mois.
A qui s'adresse ce compte	Ce compte a été conçu pour ceux qui sont à la recherche d'un taux d'intérêt attrayant sur un produit d'épargne et qui n'auront pas besoin de leur argent pendant une période d'au moins 6 mois.
Devise	EUR
Pré-requis	Afin de pouvoir ouvrir un compte, vous devez: <ul style="list-style-type: none"> • avoir au minimum 18 ans • être résident belge possédant une carte d'identité belge ou une carte de séjour belge
Durée	La durée d'un compte épargne est indéfinie. En ce qui concerne le ME6 un préavis de 6 mois s'applique. Ce compte est conçu pour les épargnants qui n'ont pas besoin de leur argent pendant cette période.
Taux	Taux d'intérêt de 0,30%* net par an (brut 0,43 % sujet à 30% de précompte mobilier). Nos taux d'intérêts sont des taux de base (pas de prime de fidélité). Les taux d'intérêt peuvent varier selon les conditions du marché et peuvent être modifiés par MeDirect à tout moment. Les clients existants seront informés au préalable en respectant un délai de 6 mois. Le client sera informé par le biais d'un e-mail ou d'un message sécurisé.
Calcul des intérêts	Les intérêts sont calculés à fréquence journalière sur le solde du compte ME6.
Versement des intérêts	Les intérêts sont crédités tous les trois mois et notamment le dernier jour ouvrable du mois de mars, juin, septembre et décembre.
Risques	En cas de faillite ou risque de faillite d'une institution financière, l'épargnant court un risque de perte de son épargne ou il peut être l'objet d'une diminution/conversion en actions (Bail-in) du montant de sa créance sur l'institution financière au-dessus du montant de 100.000 EUR garanti par la garantie des dépôts.
Comment ouvrir un compte ME6?	Pour ouvrir votre compte, il suffit de remplir et de soumettre le formulaire en ligne. Il n'y a pas de montant minimum requis pour ouvrir un compte ME6. Cependant, le dépôt maximum cumulé par client sur un ou plusieurs ME6 est limité à 500.000 EUR.
Transactions/Montant maximum	Vous pouvez effectuer des dépôts à tout moment et ce jusqu'à un montant maximum de 500.000 EUR cumulé par client sur un ou plusieurs ME6. Les transferts peuvent être effectués sous réserve d'un préavis de 6 mois.
Frais	L'ouverture et la gestion d'un compte ME6 sont gratuites. Pour un aperçu complet de nos tarifs et prix, veuillez consulter le guide tarifaire de MeDirect.
Conditions et informations complémentaires	Cette fiche produit vous est fournie à titre purement informatif. Pour un complément d'informations sur les conditions de notre compte ME6, nous vous invitons à consulter les Conditions Générales de MeDirect.
Plaintes	Les éventuelles plaintes peuvent être adressées: <ul style="list-style-type: none"> • à complaints@medirect.be en première instance • ou au Service de Médiation pour le Consommateur: North Gate II, Boulevard Roi Albert II 8, bte 1, B-1000 Bruxelles. Tel: 02/702.52.00 – E-mail: contact@consumentenombudsdienst.be

BON A SAVOIR

Comment puis-je vous notifier de mon intention de retirer des fonds de mon Compte épargne ME6?

Vous pouvez effectuer un versement de votre Compte épargne ME6 vers votre Compte Liquidités via notre plateforme en ligne. Un mois après la demande de retrait d'argent, le montant sera automatiquement transféré sur votre Compte Liquidités chez MeDirect. De votre Compte Liquidités, vous pourrez le transférer sur votre compte d'investissement ou un autre compte.

Et si j'ai besoin de l'argent de mon Compte épargne ME6 entretemps ?

Pour retirer de l'argent de votre Compte d'épargne ME6, un préavis de 6 mois s'applique. Vous pouvez effectuer la demande de retrait vous-même via notre plateforme en ligne. Six mois après la demande de retrait, le montant sera automatiquement transféré sur votre Compte Liquidités chez MeDirect.

Combien de comptes puis-je ouvrir?

Vous pouvez ouvrir autant de comptes que vous le souhaitez, sans aucun frais supplémentaire. Cependant, le dépôt maximum cumulé par client sur un ou plusieurs ME6 est limité à 500.000 EUR. Si vous avez déjà un compte, l'ouverture de comptes additionnels est facile et ne nécessite aucune documentation supplémentaire. Il vous suffit de vous connecter à votre espace privé et de choisir le compte que vous souhaitez ouvrir.

Où puis-je obtenir de l'aide?

Vous pouvez obtenir de l'aide en nous appelant au 02 518 00 00 du lundi au vendredi de 9h00 à 20h00 et le samedi de 9h00 à 14h00. Vous pouvez aussi nous envoyer un email à info@medirect.be ou nous envoyer un message par le service de messagerie sécurisée disponible sur votre site privé.

*Ce taux prendra effet à partir du 20 novembre 2020. Avant cette période, le taux en vigueur reste à 0,40% (brut 0,57 % sujet à 30% de précompte mobilier).